



UNE RUCHE DE COMPÉTENCES

Sommaire

Édito	3
-------------	---

Présentation générale

Notre mission	4
L'histoire de l'association	5
Nos valeurs	6
Notre organisation	7
L'équipe permanente.....	8
L'utilité sociale territoriale	9
Nos réseaux	10
Nos partenaires	11

L'association d'insertion

L'accueil et l'accompagnement	12
Le profil des bénéficiaires	14
L'après Abeilles	15
Nos salariés témoignent	16
L'emploi local - Chiffres clés	18
Accueillir, accompagner, employer	19
Notre activité économique	20

Le chantier d'insertion

Le jardin	24
Le projet	25
Le profil des bénéficiaires	26
Les chiffres clés du jardin	27
Nos salariés témoignent	28

L'actualité des Abeilles

	29
--	----

Nos clients

Nos clients témoignent	30
Ils nous font confiance	31



L'année 2024 marque une nouvelle étape de développement pour Abeilles Aide et Entraide, acteur historique de l'insertion par l'activité économique sur le territoire du Val d'Yerres Val de Seine. Plus que jamais, notre association s'affirme comme une composante essentielle de l'économie sociale et solidaire, en conjuguant accompagnement humain, utilité sociale et réponses concrètes aux enjeux environnementaux.

Avec la même exigence de qualité et de proximité, nous avons poursuivi nos missions d'insertion professionnelle auprès de publics fragilisés, en mobilisant nos supports d'activité, et notamment notre chantier d'insertion Abeilles Maraîchères, fort de plus de dix ans d'expérience. Ce jardin, désormais enrichi de cinquante ruches, reste un formidable lieu de remobilisation autour du travail de la terre, de la production locale et de la transmission de savoir-faire durables.

2024 a aussi été une année charnière dans la concrétisation de notre projet ambitieux : la Maison des Abeilles. Ce futur lieu de vie, d'accompagnement et de formation verra le jour fin 2025. Il abritera notamment un laboratoire de transformation et un espace dédié à l'extraction du miel. Cette réalisation renforcera notre ancrage territorial et notre capacité à offrir un environnement de travail valorisant et professionnel pour nos salariés en parcours.

Nos résultats sont le fruit d'un engagement collectif : 295 personnes salariées, 134 600 heures rémunérées, 54 salariés positionnés sur notre plan formation, 23 sorties vers l'emploi ou la formation, et un chiffre d'affaires de plus de 2,5 millions d'euros, dont 60 256 euros générés par notre activité maraîchère. Ces chiffres témoignent du sérieux de notre démarche et de l'impact réel de nos actions.

Nous savons que ces réussites n'auraient pas été possibles sans l'appui fidèle de nos partenaires publics et privés, clients, institutions, financeurs, et de toutes celles et ceux qui croient en notre mission. À chacun, je tiens à adresser mes remerciements sincères.

Plus que jamais, face à la précarité persistante, aux défis sociaux et écologiques croissants, Abeilles Aide et Entraide reste mobilisée, inventive, humaine. Nous continuerons à bâtir des ponts vers l'avenir pour celles et ceux qui en ont besoin.

La présidente, Zofia Smyk

Abeilles Aide et Entraide est un acteur local majeur de la vie économique et de la solidarité : créateur d'emplois locaux (295 en 2024), révélateur de talents et de compétences, porteur d'innovations et de projets de territoire. Le sens que nous donnons à notre travail est triple et s'adresse à tous : salariés en parcours, clients et acteurs du territoire.

Accompagner les hommes et les femmes

Abeilles Aide et Entraide place l'Homme au cœur de sa mission et au cœur de la société. L'association met tout en œuvre afin que toute personne qui le souhaite puisse se reconstruire par le travail, révéler et développer ses compétences, retrouver confiance et autonomie et puisse ainsi être au cœur du développement de son projet personnel et professionnel.

Abeilles Aide et Entraide est un endroit où les personnes les plus fragiles peuvent poser leurs valises pour un temps, régler leurs problèmes et préparer leur avenir personnel et professionnel. Nous avons pour mission de faire éclore les projets, les compétences, les rêves et les envies des personnes, afin de leur donner confiance en l'avenir et qu'elles puissent rebondir. À ce titre, trois missions sont assurées quotidiennement :

- **l'accueil** des personnes,
- **l'emploi** au sein de missions de travail,
- **le suivi personnel et professionnel** pendant et hors du temps de travail.

Développer les compétences et viser le professionnalisme

L'ensemble des activités de services et de production d'Abeilles Aide et Entraide s'appuie sur une forte exigence en termes de professionnalisme et de développement des compétences des salariés. Cette exigence

professionnelle est mise au quotidien au service des clients.

Innover au service du territoire pour relocaliser et réhumaniser l'économie

Abeilles Aide et Entraide est une « *entreprise de territoire* », c'est-à-dire un levier pour agir **au service du développement local**. Abeilles Aide et Entraide innove constamment pour :

- **créer de nouveaux emplois locaux** pérennes et non-délocalisables pour les gens qui habitent le territoire,
- **développer de nouveaux services** de proximité au service des habitants,
- **nourrir de nouvelles logiques partenariales** avec les acteurs locaux.

Dans une démarche d'économie circulaire, Abeilles Aide et Entraide met l'innovation sociale et la valorisation de l'environnement au cœur de sa stratégie.



L'histoire de l'association

Notre histoire s'inscrit dans la grande histoire de l'insertion par l'activité économique. Née d'initiatives citoyennes pour lutter contre les débuts du chômage de masse en France dans les années 80, notre association a su évoluer et se professionnaliser pour pérenniser sa mission. Elle participe pleinement à la vie économique et sociale de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

L'association Abeilles Aide et Entraide a été créée **le 4 août 1997**. Elle est issue de la fusion entre deux associations essonniennes, « Abeilles du Val d'Yerres », d'Épinay sous Sénart et « Aide et Entraide Draveilloise » de Draveil. Ces dernières avaient été créées 10 ans auparavant. L'objectif de la fusion était de proposer une offre plus professionnalisée, et de ne plus reposer majoritairement sur le bénévolat.

Une équipe renforcée, clé de l'accompagnement

La création de deux postes de chargées d'insertion, en 2000 et 2001, est le premier pas vers cette professionnalisation. À partir de ce moment, l'association ne cesse de grandir et de renforcer son offre d'insertion, avec l'embauche de psychologues chargées d'insertion en 2004 et d'accompagnateurs techniques d'insertion en 2000 et 2006.

Première association intermédiaire essonnienne certifiée qualité

L'association reçoit le 29 juin 2009 la **certification Cèdre**, attestant de la qualité de son action sur le plan économique et social : elle est alors la première association intermédiaire essonnienne à être certifiée, et la sixième en Île de France.



La naissance d'Abeilles Maraîchères

En 2011, dans une perspective de développement et de changement d'échelle, Abeilles Aide et Entraide crée un chantier d'insertion, le jardin Abeilles Maraîchères, présenté au public le 26 novembre 2011. L'embauche d'un chef de projet, spécialisé dans le maraîchage biologique, vient agrandir l'équipe. En 2013, un second poste d'encadrant technique est créé et le chantier accueille davantage de salariés.

Une ruche de compétences qui essaime

En un peu plus de 25 années d'existence, Abeilles Aide et Entraide est passé de 5 salariés permanents à 16, de 35 salariés en parcours à 101 en 2023, de 0 marché public à 6.

La diversification de nos activités, la création de nouvelles structures ont jalonné et continue de jaloner l'histoire de notre association. Depuis 2021, nous travaillons à la création de La Maison des Abeilles, vecteur de nouveaux emplois locaux et de nouvelles activités.

Nos valeurs

Le développement commercial de la structure, indispensable pour accomplir l'accompagnement vers l'emploi et pérenniser notre existence, ne perd jamais de vue l'objet de l'association : la création d'emplois locaux et solidaires. Nous devons donc œuvrer chaque jour pour garantir une activité économique performante afin de pouvoir être socialement profitable. En effet, notre accompagnement spécifique et notre modèle économique se construisent autour du travail donc sans clients et supports de production, notre existence n'a pas lieu d'être.

Lorsque l'association dégage un excédent bénéficiaire, ce dernier est réinvesti dans le projet social.

Ce développement est encadré par les valeurs défendues par l'association.

Le professionnalisme

Abeilles Aide et Entraide développe les compétences pour les mettre au service de son territoire, chez les salariés permanents comme chez les salariés en parcours, par l'intermédiaire d'une offre de formations rémunérées et d'un accompagnement en amont, pendant et après le temps de travail.



La confiance en l'homme

Les principes fondamentaux des actions portées par l'association sont l'autonomie (recherche d'une autonomie tant personnelle que sociale avec la personne, quelles que soient les démarches effectuées avec elle vers un emploi stable) et le respect de la personne (dans sa dimension psychique et sociale).

Cela se traduit par la volonté d'offrir des parcours vers l'insertion personnalisés, rigoureux et respectueux des personnes privées d'emploi et de leur proposer des emplois et des formations pour faciliter une réinsertion durable.

L'innovation et l'expérimentation

Ce sont les moteurs du développement d'Abeilles Aide et Entraide : nouer de nouveaux partenariats, créer de nouvelles activités porteuses de sens et augmenter l'impact social du projet. Adhérent à de nombreux réseaux, porteur de partenariats prestigieux (**AgroPariTech, ESSEC, Graines de Jardin**), cette recherche continue de nouveaux partenariats ou de cercles d'échanges alimente notre développement en apportant ou renouvelant nos idées et projets.

Organisation

Conformément à ses statuts, la politique d'Abeilles Aide et Entraide est décidée par un Conseil d'Administration composé de 15 administrateurs, qui sont élus par l'Assemblée Générale annuelle des adhérents. Il se réunit toutes les 6 semaines et s'est doté d'un bureau de 6 personnes.

Le Conseil d'Administration propose les grandes orientations soumises aux Assemblées Générales. Une fois les orientations validées, les actions sont mises en place grâce à un travail commun avec l'équipe permanente salariée.

Au nombre de 16 aujourd'hui, 13 assurent l'accompagnement socio-professionnel des salariés en parcours : 3 accompagnateurs socio-professionnels (dont 1 psychologue chargée d'insertion), 3 chargées de placement (accueil, évaluation de compétences en vue des missions en amont et tout au long du parcours, suivi des missions de travail),

1 référente placement de main d'œuvre, 1 chargée de relations partenariales, 5 accompagnateurs techniques (dont 2 dédiés à Abeilles Maraîchères) pour l'apprentissage des gestes professionnels en situation de travail (voir page suivante).

Le Bureau de l'association

Zofia Smyk, Présidente
Bruno Dhont, Vice-président
Jean-Gilles Szyjka, Vice-président
Gérard Delouères, Trésorier
Liliane Bonabau, Trésorière adjointe
Jean-François Le Boulch, Secrétaire

Les autres membres du Conseil d'administration

Isabelle Gaubiac, Philippe Garzaro,
Fabienne Huger, Dany Marcel,
Antonio Nabais, Christiane Quintin,
Michelle Robic, Christian Toiron,
Paul-Émile Taquoi

Notre territoire d'intervention

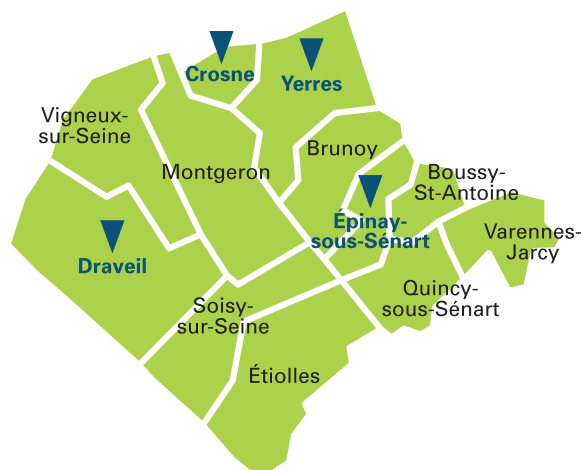
Abeilles Aide et Entraide intervient dans le nord-est de l'Essonne, et en particulier dans les villes de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Les entreprises sont peu nombreuses et il existe donc relativement peu d'emplois locaux comparativement aux autres zones d'Île de France et une grande partie de la population travaille hors du territoire, majoritairement à Paris.

Le territoire est particulièrement touché par le chômage de longue durée, celui des jeunes, des seniors et compte 7 quartiers prioritaires.

En dépit de cette situation et d'une forte demande en travail, il existe peu de structures d'insertion par l'activité économique

sur le territoire, Abeilles Aide et Entraide est donc la structure d'accueil privilégiée pour les publics très éloignés de l'emploi.



Direction

Gwenaëlle DUCHEMIN



Pauline FALBERT
Draveil



Service de placement

Yasmina KRACHE
Épinay



Accompagnement technique

Thierry BENOIT
Communauté d'agglomération



Jocelyne KURZ
Draveil



Bruno HANANY
Communauté d'agglomération



Marlène LOPEZ
Référente placement
Épinay



Costica IACOB
Crosne



Charline COHUET



Maria PEREIRA
Crosne



Relations partenariales

Jade BECKER



Khady SENE
Communauté d'agglomération



Accompagnement socio-professionnel

Delphine ANOUMAN-AKRE
Épinay



Paie et comptabilité

Caroline CERVETO
Yerres



Tani DUPEYRON
Crosne



Élodie RAMBOARINA
Yerres



L'utilité sociale et territoriale

L'utilité sociale territoriale d'une entreprise peut se définir comme l'ensemble de ses effets, reconnus et valorisés par les acteurs parties prenantes comme positifs pour un territoire. Une notion qui peut être rapprochée des notions d'utilité sociétale, de plus-value sociale, ou encore d'impact social.

Abeilles Aide et Entraide est un acteur de l'économie sociale et solidaire. Elle contribue au développement économique local par la vente de biens et de services. Elle obéit aux mêmes règles que les entreprises ordinaires, cependant les activités économiques qu'elle met en œuvre sont au service de notre métier principal : l'accompagnement et la sécurisation des parcours professionnels.

Pour 1 € de financement public reçu en rémunération de la prestation d'accompa-

gnement, Abeilles Aide et Entraide **reverse 3,73 € dans l'économie locale** par le biais des salaires et de sa taxe afférente.

92 % des heures de travail sont réalisées sur des **métiers en tension** (aides ménagères, agents d'entretien, restauration collective, manutention, bâtiment).

Chaque année, l'association contribue ainsi au bon fonctionnement de l'économie locale pour l'équivalent de **80 postes de travail à temps plein**.

Abeilles Aide et Entraide a développé une activité de maraîchage biologique sur Crosne depuis 2011. Elle répond ainsi à la demande locale en produisant chaque année l'équivalent de plus de **2000 paniers de légumes bio distribués localement** auprès de particuliers, d'épiceries et même d'un restaurant depuis 2021.

En 2024, Abeilles Aide et Entraide et Abeilles Maraîchères ont embauché **112 demandeurs d'emploi** bénéficiaires de minima sociaux. Nous évaluons à 618 240 € le montant des **dépenses collectives économisées**.

Un levier économique pour notre territoire

Notre structure s'affirme comme un acteur essentiel du développement local, en générant de l'activité et en soutenant l'emploi :

- **Près de 100 000 € d'achats réalisés localement**, injectés directement dans l'économie de proximité.
- **2,67 M€ de chiffre d'affaires** issus de la vente de services et de la production, témoignant de notre capacité à créer de la valeur et à participer activement à l'économie réelle.
- **3 M€ de salaires et charges versés**, incluant les cotisations sociales, la médecine du travail, les équipements de sécurité... un appui fort au système social et à l'emploi.
- Cela représente l'équivalent de **110 salariés rémunérés au Smic** sur l'année témoignant de notre fort impact en matière d'emploi inclusif et solidaire.
- **804 447 € de subventions**, soit 30 % seulement de notre chiffre d'affaires, démontrant notre modèle économique solide et notre autonomie croissante, ont permis d'amplifier notre action, avec un effet de levier économique important.

Nous sommes bien plus qu'un acteur social : nous sommes **un moteur économique** qui transforme chaque euro investi en emploi, activité, et dynamique territoriale. À travers ces chiffres, nous affirmons notre ancrage territorial fort et notre engagement pour un développement économique durable et solidaire.



Abeilles Aide et Entraide, forte de sa volonté de professionnalisation, d'innovation et d'expérimentation, a naturellement rejoint différents réseaux au fil des années, chacun répondant à des axes de réflexion, d'activité ou de développement spécifique.

Les réseaux de l'insertion



Act'ESSonne est un réseau départemental qui fédère les différentes SIAE d'Essonne et leur permet de mieux se connaître et d'échanger sur leurs pratiques. Toujours portée par les valeurs de l'économie sociale et solidaire, elle monte également des mutualisations et des projets collectifs.



COORACE Ile de France est une délégation au niveau régional de la Fédération nationale COORACE. Elle représente ses adhérents auprès des différents acteurs de l'emploi et des collectivités. Elle assure également une veille sur les questions liées à l'emploi et à l'insertion et propose un catalogue de formations spécifiques aux métiers de l'IAE.



La délégation francilienne de Chantier Ecole - Réseau national est un réseau d'acteurs de l'insertion et de la formation. Elle vise à développer la professionnalisation des acteurs et à diffuser les bonnes pratiques.



La Fédération des Acteurs de la Solidarité est un réseau généraliste de lutte contre les exclusions. Elle

organise : des formations liées à un accompagnement social global en favorisant les échanges entre tous les acteurs du secteur social ; des commissions et des groupes de travail thématiques.

Les réseaux de l'agriculture et des jardins partagés



• GAB ÎdF •
Agriculteurs BIO d'Île-de-France

Le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'IDF fédère environ 70 % des producteurs certifiés franciliens. Il a pour objectif de faciliter le développement de l'agriculture biologique en local en accompagnant l'installation d'agriculteurs bios ou leur conversion. Il permet également de structurer les filières, assure la promotion de l'agriculture biologique et conseille les exploitants et les établissements souhaitant utiliser des produits bios et locaux.



L'association Graine de Jardins anime le réseau régional des jardins partagés d'Île de France, en valorisant leurs initiatives et en créant du lien entre eux. Elle développe et soutient les jardins partagés franciliens. Elle apporte un appui au montage de projet, à la gestion du jardin et intervient, si besoin, comme médiateur.



Terre de Liens est un réseau associatif mobilisé partout en France. Il accueille et accompagne les paysans pour leur accès à la terre, informe et rassemble le public autour des enjeux fonciers et agricoles, et ancre le projet Terre de Liens dans une dynamique citoyenne et locale.

Nos partenaires



Abeilles Aide et Entraide ne pourrait pas accomplir sa mission sans le soutien et la collaboration de nombreux partenaires.



La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Ile de France représente l'État au niveau régional et contribue au financement de nos 2 SIAE Abeilles Aide et Entraide et Abeilles Maraîchères.



Le Conseil Départemental de l'Essonne apporte un soutien financier au titre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA socle.



Le Fonds Social Européen participe au budget de fonctionnement du jardin Abeilles Maraîchères au titre de la promotion de l'emploi, de la lutte contre le chômage et l'exclusion.



L'Agence nationale de la cohésion des territoires est un établissement public chargé de la conception et de la mise en œuvre de la politique de la ville. Nous bénéficions de ses fonds pour financer des chantiers éducatifs sur notre jardin Abeilles Maraîchères.



Nous collaborons tout au long de l'année avec France Travail. Une convention de partenariat est formalisée et des actions communes sont menées au profit des demandeurs d'emploi en difficulté.



La Mission Locale Val d'Yerres Val de Seine agit pleinement à nos

côtés pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sans qualification : prescriptions, co-accompagnement, etc.



Depuis fin 2022, nous collaborons au quotidien au service de l'insertion des publics fragiles : formations, accompagnement professionnel, clause sociale, etc. Le PLIE Nord Essonne est aux côtés de nos 2 dispositifs pour construire des parcours réussis.



Un de nos partenariats essentiels pour l'orientation et la prescription des publics vers nos 2 dispositifs.



Nous avons avec la Prévention spécialisée Val d'Yerres Val de Seine un partenariat historique. Il se concrétise en particulier par la mise en place de chantiers éducatifs.



Nous avons initié en 2022 une collaboration avec l'Institut Pi-Psy : bilan psychologique pour les salariés en parcours, projet de formation. Nous espérons développer ce partenariat innovant.



Visière Solidaire, acteur de l'économie sociale et solidaire de notre territoire, est un partenaire naturel de l'association : formation, marché bio, TZCLD, et bientôt d'autres projets !



Seine et Marne Essonne Active apporte un soutien technique et financier au montage de nos projets de développement.

Chaque parcours est singulier : même si les difficultés sont récurrentes et souvent cumulées (ressources insuffisantes, logement, manque de qualification, etc.), chaque personne s'inscrivant auprès de notre association vient avec une histoire, un vécu et un rapport au travail différents.

Lorsque l'on se trouve dans une situation difficile, on peut ne pas être en capacité d'intégrer et/ou de se maintenir dans une entreprise classique. L'association permet d'adapter les missions de travail aux situations individuelles et d'accompagner en parallèle à la résolution des freins.

L'accompagnement croisé de l'équipe c'est notamment : créer une relation de confiance afin d'aider au mieux, redonner confiance en soi en valorisant par le travail, gérer des urgences, se confronter à de nouvelles situations, comprendre la personne et l'environnement dans lequel elle évolue... toujours au cas par cas.

Avec la crise sanitaire et la création de la plateforme de l'inclusion par l'État, 2021 aura été l'année de l'adaptation de nos procédures pour garder l'essence de notre métier : l'accompagnement sur-mesure.

L'accueil des demandeurs d'emploi

Les emplois de l'inclusion

Cette plateforme a vocation à centraliser toutes les candidatures vers les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique via le service « *Les Emplois de l'inclusion* » (emplois.inclusion.beta.gouv.fr). Depuis le 1^{er} décembre 2021, tous les partenaires de l'association ainsi que les demandeurs d'emploi qui s'adressent spontanément à nous doivent s'inscrire sur la plateforme et y saisir leur candidature. Sans cette démarche, notre association ne pourra pas inscrire la personne car elle sera considérée comme non éligible.

Les partenaires qui orientent vers Abeilles

Les demandeurs d'emploi accueillis par Abeilles Aide et Entraide peuvent être orien-

tés vers l'association par différents acteurs : les services sociaux ou les partenaires de l'emploi tels que les CCAS, la mission locale, les associations locales, les instructeurs de dossiers RSA, Pôle Emploi et les Maisons de l'emploi.

Profil des personnes orientées vers Abeilles

Il s'agit souvent de demandeurs d'emploi de longue durée, avec des difficultés sociales multiples.

En 2024, 81 demandeurs d'emploi étaient bénéficiaires du RSA socle (35 %), 4 de l'allocation de Solidarité Spécifique (1,5 %), 28 étaient des travailleurs reconnus handicapés (11 %), 132 résidaient dans un quartier dit « *Politique de la Ville* » (Quartier Prioritaire) (51 %) et 19 avaient le statut de réfugié politique (7 %).

Présentation de notre offre d'insertion

Toute personne orientée pour une inscription est contactée pour lui proposer d'assister à une information collective dans nos locaux : le fonctionnement de l'association y est expliqué en détail, afin de s'assurer de l'adéquation de ce qui est proposé avec les souhaits des personnes présentes.

A l'issue de ce premier contact, les demandeurs d'emploi peuvent confirmer leur démarche d'inscription en convenant d'un premier rendez-vous individuel avec la psychologue chargée d'insertion et la chargée de placement.

L'entretien individuel

Evaluation de la situation socio-professionnelle

La psychologue-chargée d'insertion évalue la situation sociale et professionnelle et les différents problèmes qui peuvent se poser à la personne et freiner son retour à l'emploi.

Elle utilise l'outil d'évaluation OMERPI (Outil de Médiation, d'Évaluation et de Régulation du Parcours d'Insertion) qui permet de prendre en compte l'employabilité, les relations sociales ou encore la communication.



Plusieurs formules d'accompagnement, plus ou moins conséquentes et axées sur le parcours personnel, sont possibles, et peuvent être formalisées par un engagement mutuel. Elles permettent de s'adapter aux besoins de chaque salarié en insertion.

Le suivi se fait en mettant toujours en lien l'appréciation des clients sur le travail réalisé, l'évaluation professionnelle effectuée par les accompagnateurs techniques, l'analyse de ces éléments et l'entretien avec les chargées de placement et les psychologues chargées d'insertion.

L'accompagnement socio-professionnel constitue la spécificité des associations intermédiaires.

L'entretien individuel est par la suite renouvelé à une fréquence adaptée à chaque intervenant.

L'association doit prendre en compte des situations variées et répondre à des besoins différents (une situation d'urgence nécessitant des actions mises en œuvre dans un délai très court par exemple).

L'entretien individuel permet de mettre en place puis de suivre la démarche d'insertion, et de faire le point sur le déroulement des missions effectuées par chaque demandeur d'emploi.

Évaluation de compétences

Les demandeurs d'emploi sont également reçus par la chargée de placement, pour établir un diagnostic initial des compétences et orienter les personnes vers les missions de travail les plus adaptées à leur profil en fonction de leurs savoir-faire, savoir-être, expériences professionnelles, mais aussi de leurs contraintes familiales ou de santé par exemple.

Le suivi global du parcours

Il s'agit de suivre l'évolution personnelle et professionnelle des salariés en insertion.

Les formations

Des formations courtes peuvent être proposées au tout début du parcours du demandeur d'emploi, afin de le rendre apte à travailler dans le cadre des missions. Au cours du parcours, d'autres formations courtes et longues sont organisées avec des organismes de formation. Qu'il s'agisse d'adaptation au poste de travail, de remise à niveau, de pré-qualification ou de qualification, elles contribuent au développement personnel des salariés, et préparent leur insertion professionnelle.

En 2024, c'est 1602 heures de formation qui ont été mises en place pour 53 salariés en parcours : entretien des locaux, entretien du linge, entretien du domicile, HACCP, Français Langue Etrangère et SST en milieu scolaire, prise en charge d'un enfant porteur de handicap, animation périscolaire.

Le financement a été réalisé sur le fonds PIC IAE (Plan Investissement Compétences Insertion par l'Activité Economique) et nos fonds propres pour compléter les salaires.

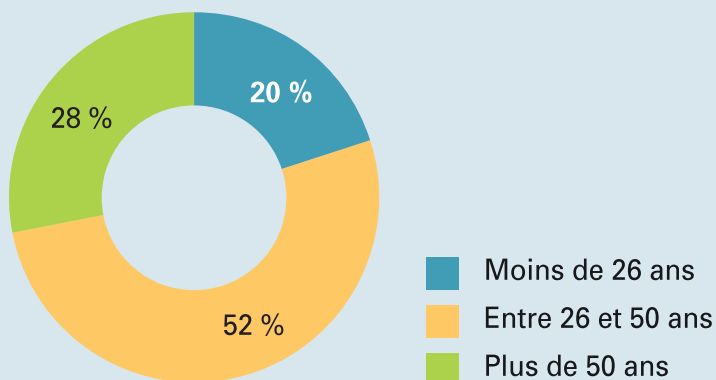
Profs

des bénéficiaires

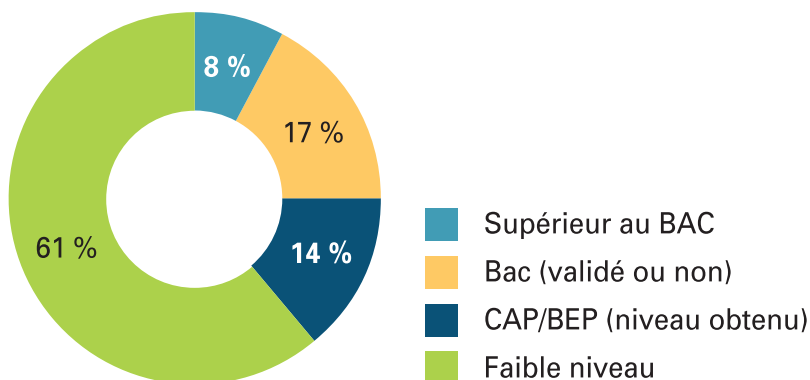


Part de femmes	57 %
Part de bénéficiaires du RSA socle	35 %
Part de bénéficiaires de l'ASS	1,5 %
Part de travailleurs reconnus handicapés	11 %
Part de résidents Quartier Politique de la Ville	51 %
Part de réfugiés	7 %
Part de salariés en insertion hors territoire d'intervention	1,5 %
Part des personnes recrutées orientées par France Travail	55 %

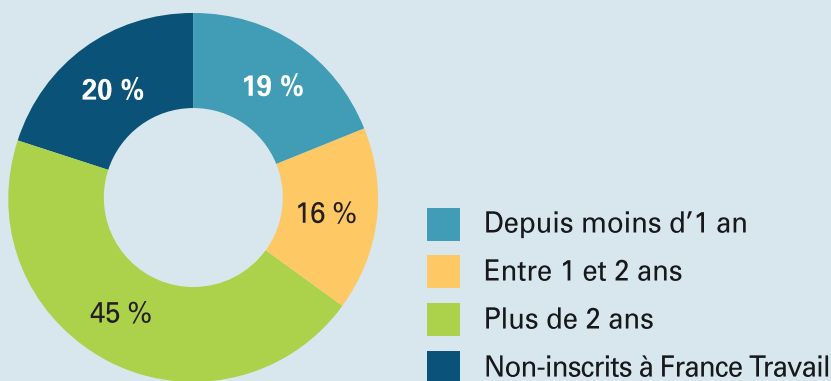
Âge



Niveau de formation



Durée de la recherche d'emploi



L'association a pour objectif d'être un tremplin vers un emploi stable.

L'accompagnement social et professionnel et les missions de travail sont mis en œuvre pour favoriser cet accès : selon le profil du demandeur d'emploi, la durée de l'action peut être variable mais son but vise toujours le départ de l'association pour une situation meilleure.

Les sorties (départs de l'association des salariés en parcours d'insertion) sont répar-

ties en différentes catégories et sous-catégories selon leur nature :

- **Les sorties dynamiques** : ce sont les sorties vers l'emploi durable, vers un emploi de transition et les sorties positives (formations, embauche dans une autre SIAE)
- **Les sorties autres** : en cas de déménagement, de retour au chômage ou de personne n'étant plus joignable.

48 personnes sorties de l'association

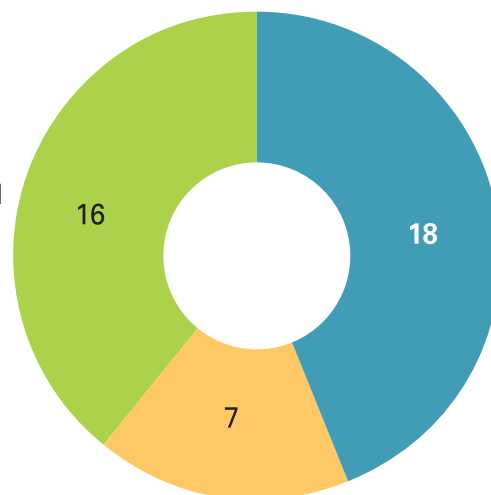
25 sorties dynamiques

Sorties vers l'emploi :

- CDI : 4
- CDD + 6 mois : 4
- CDD - 6 mois : 7
- Création entreprise : 1
- Contrat aidé : 2

Autres sorties positives :

- formation : 2
- prise de droits à la retraite : 5



Autres :

- chômage : 12
- inactif : 3
- sans nouvelle : 2

En 2024, les professionnels et collectivités de l'agglomération ont massivement fait appel à nos services, **110 600 heures** ont été travaillées, ce qui correspond à **66,3 Equivalents Temps Plein**.

Ces heures ont permis à nos intervenants de se professionnaliser et de se rapprocher du monde du travail : 48 personnes (ayant travaillé au moins 150 h dans notre structure) ont ainsi pu sortir de l'association. Parmi elles 61 % de ces sorties sont dites **dynamiques**.



Nos salariés

témoignent

Ismaël

« J'ai 35 ans et suis père de 3 enfants. Je suis arrivé en France en 2019 en venant de la Belgique où j'ai vécu 9 ans. J'ai cherché un endroit où je pouvais m'installer parce que je parlais un peu le français, je venais du Maroc. Je me suis inscrit à Abeilles en août 2023. Avant, je rencontrais des difficultés financières parce que je ne travaillais pas. Depuis 17 mois, je travaille régulièrement avec Abeilles. Ma situation familiale a changé, je suis satisfait du travail que je fais. J'ai de bonnes relations dans le travail, j'ai même été invité par le maire d'Epinay à une fête du personnel. Je n'ai pas encore de projet mais je veux me sentir bien, bien gagner ma vie pour mes enfants. Grâce à ce boulot, on se sent bien, on a de l'espoir. J'essaie de faire moins d'erreur, j'écoute ce qu'ils me disent, ça se passe bien. Ce sont des gens très ouverts, tu peux tout leur dire, tu peux t'ouvrir à eux, parce qu'ils sont là pour aider les personnes. Moi, ils m'ont vraiment aidé, ils sont vraiment bien à Abeilles. Je les remercie de tout mon cœur ! »



Richard

« Tout va bien depuis que j'ai commencé à travailler avec l'association Abeilles. Je suis heureux de travailler avec l'association. Les missions qui me sont confiées me plaisent. L'environnement de travail est bien. J'en suis satisfait. Je suis content de travailler avec l'équipe sur place ainsi qu'avec l'équipe d'Abeilles. C'est avec plaisir et enthousiasme que je continuerais les missions qui me seront confiées. Je tiens à remercier Abeilles dont je ne peux dire que du bien, car c'est grâce à eux que j'ai pu sortir de la rue. »



Moez

« J'ai 36 ans et je suis bénéficiaire de l'allocation d'Aide au Retour à l'Emploi et l'allocation Adulte Handicapé. Je suis venu de Tunisie par regroupement familial pour retrouver ma femme en 2017. J'ai quitté l'école à 17 ans, après, j'ai fait beaucoup de chose, j'ai été vendeur sur les marchés et j'ai travaillé en boulangerie. J'ai travaillé dans la restauration en France, mais j'ai arrêté car j'ai eu un accident de travail et j'ai été opéré. C'est France Travail qui m'a orienté vers Abeilles, mais les amis m'avaient parlé d'Abeilles aussi. À Abeilles, je suis à l'aise, je connais bien mon travail, je fais le maximum pour que les gens soient contents de moi. À Abeilles, c'est le respect de l'autre, ils expliquent bien. Les collègues sont sympas, les premiers jours, ils m'ont bien expliqué. Je peux conseiller Abeilles à mes amis. J'ai appris beaucoup de choses. Chaque jour je prends de l'expérience. Mon projet professionnel est d'avoir une épicerie ou une boulangerie plus tard. »

Sébastien

« Cela va bientôt faire un an que je travaille avec Abeilles. Je suis content de travailler avec l'association. J'apprécie les missions que l'on me donne. Travailler avec Abeilles est un plaisir et j'aime faire des missions chez les particuliers. C'est ce qui me plaît le plus. Le but est que le client soit satisfait, pour qu'il puisse refaire appel à moi et que je puisse continuer de faire mes missions auprès d'eux. Venir en aide aux personnes qui en ont besoin, c'est ce que j'aime faire. Alors je remercie l'Association Abeilles de me confier des missions chez des particuliers. Le point très positif de travailler chez Abeilles, c'est que les missions sont proches de mon domicile ce qui me permet de rester dans mon secteur. Je suis content et satisfait de travailler avec Abeilles. »



Alice

« J'ai 47 ans, mariée et mère de 5 enfants dont 1 est resté en Côte d'Ivoire mon pays d'origine. C'est une dame de la maison de l'emploi d'Epina y Sous Sénart qui m'a orientée vers Abeilles. Avant de venir à Abeilles, je ne travaillais pas, j'étais mère au foyer, c'était compliqué pour moi. Je n'arrivais pas à joindre les deux bouts et à répondre aux besoins de mes enfants. Depuis que j'ai commencé le travail, je me sens à l'aise. Le travail, tout se passe bien, pas de souci. À Abeilles, il y a un bon accueil, nous sommes écoutés, vous pouvez vous exprimer sans stress. C'est une très bonne expérience. Aujourd'hui, tout va bien. Non seulement j'ai des revenus qui me permettent de résoudre mes problèmes financiers, mais j'ai aussi une expérience professionnelle. Je conseille Abeilles dans mon entourage, je parlerai d'Abeilles avec beaucoup de fierté. »



Anna-Maria

« Depuis que j'ai commencé mes missions, je suis contente de travailler avec Abeilles. Travailler dans les collèges est une expérience qui me plaît, et je suis satisfaite des missions qui me sont confiées. L'accueil et la collaboration avec les équipes des établissements se passent toujours dans de très bonnes conditions. De plus, la présence de collègues d'Abeilles sur les mêmes missions est très bien, cela crée un soutien mutuel et une ambiance de travail agréable et bienveillante. Je suis également satisfaite de l'accompagnement par l'équipe d'Abeilles. Ils sont à l'écoute, réactifs et soucieux de notre bien-être sur le terrain. Je suis contente du travail que nous faisons ensemble. »



Une moyenne de

191

salariés

par mois

Jusqu'à

205

en septembre 2024

Une moyenne de

418

missions

par mois

4909 contrats

de mise à disposition

5026 ordres de travail

28 ans

d'existence de l'association
sur la communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Une équipe de

13

permanents

dont **69 %** résident
sur la communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

88 %

de l'activité

réalisés par des demandeurs
d'emploi de la communauté
d'agglomération Val d'Yerres -
Val de Seine

96 %

de l'activité

réalisés sur la communauté
d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Accueillir.
accompagner,
employer

145
nouveaux salariés soit
54 %
des effectifs en parcours

Sur les
698
personnes orientées
par nos partenaires

267
salariés soit
66,3
Équivalents Temps Plein

Ont réalisé
110 600
heures de travail

Après de
419
clients

254
bénéficiaires
d'un accompagnement social

156
bénéficiaires
d'un accompagnement
professionnel

1602
heures de formation
pour
53 salariés

Notre activité économique

Abeilles Aide et Entraide se positionne au plus près des besoins du territoire Val d'Yerres Val de Seine pour créer des emplois solidaires. La satisfaction de nos clients est indispensable à notre mission inclusive, le soutien public représentant 13 % de notre chiffre d'affaires.

Les services aux particuliers

En 2024, ce segment représente 10 % de notre activité économique (7,23 ETP). Il ne cesse de baisser depuis quelques années.

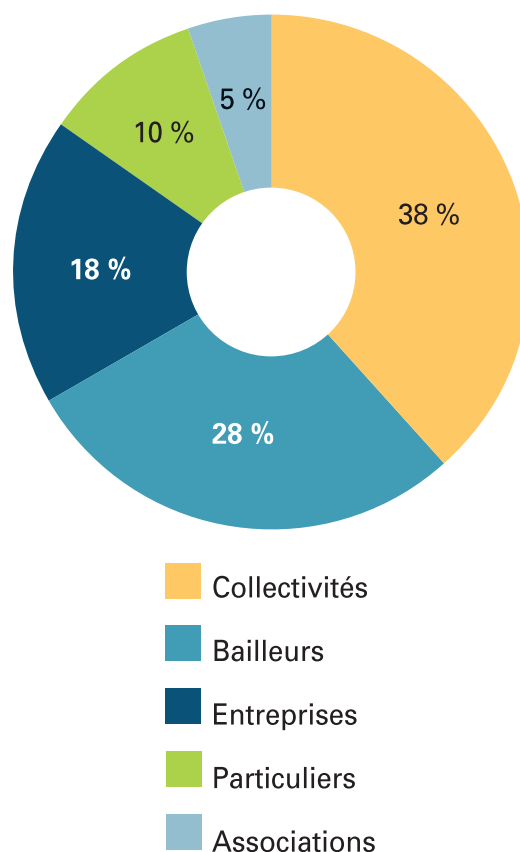
Nous intervenons principalement dans le cadre de l'entretien du domicile (72 %), du jardinage (19 %), de l'aide aux courses, garde d'enfants de plus de 3 ans, petit bricolage et manutention (3 %), mais aussi des travaux de rénovation en peinture et pose de revêtements (6 %).

Les services aux professionnels

Surcroît d'activité, remplacement de personnel absent, sous-traitance de certains services comme l'entretien de locaux, Abeilles Aide et Entraide accompagne les professionnels pour leur proposer une solution sur-mesure. Ce segment représente 90 % de notre activité économique en 2024 (59 ETP). Il s'agit des activités suivantes :

- animation / médiation : 8 %
- emplois du bâtiment : 7 %

répartition des heures travaillées par type de client



- entretien de locaux et propreté urbaine : 46 %
- tri-collecte-recyclage : 10 %
- restauration collective : 13 %
- espaces verts : 4 %

Des actions en direction du jeune public

En 2024, 23 jeunes ont été salariés dans le cadre de chantier éducatif, dispositif encadré par l'Aide Sociale à l'Enfance et porté par la Prévention Spécialisée Val d'Yerres Val de Seine avec qui nous collaborons : remise en peinture de cages d'escaliers, traçage de places de parking, remise en état de locaux encombrants.

Nous organisons aussi régulièrement des informations collectives à destination des moins de 26 ans suivis par la Mission Locale Val d'Yerres Val de Seine. Cette collaboration a permis de salarier 53 jeunes en 2024.

Des emplois solidaires, hyper-locaux et non délocalisables

La signature de marchés ou de conventions pérennes nous permet de sécuriser les parcours d'insertion : notre professionnalisme est toujours au service des plus fragiles et de nos clients. Car la satisfaction de nos clients permet de maintenir notre offre d'insertion.

6 marchés publics et 10 conventions annuelles

Les réponses aux appels d'offres gagnés et les conventions annuelles passées avec les collectivités et bailleurs représentent **70 % des heures effectuées** par les personnes accompagnées, et **57 % de notre chiffre d'affaires**.

Les bailleurs sociaux ont représenté 28 % des heures travaillées (+ 11,55 % par rapport à 2023) soit 19 ETP. Le périmètre d'un de nos marchés a été élargi et nous a permis cette belle progression.

Les collectivités ont représenté **38 % des heures travaillées** (+ 30,48 % par rapport à 2023) soit 26 ETP. Abeilles est a été bien plus sollicités sur les activités suivantes : anima-

tion/surveillance de cantine, espaces verts et restauration collective..

Un lobbying et une veille permanente

L'association réalise tout au long de l'année une veille sur les différentes plateformes d'appels d'offres et rencontre les acheteurs potentiels pour les sensibiliser à notre secteur d'activité.

A travers notre engagement dans différents réseaux professionnels, nous sommes également sollicités pour témoigner des réussites et méthodes employées pour faire matcher les besoins d'un acheteur et nos compétences.

Agilité, souplesse, rigueur, innovation et partenariat sont les maîtres-mots de l'association !



Notre activité économique



La Maison des Abeilles, un toit social et écologique créateur d'emplois et de nouvelles dynamiques



Depuis 2021, Abeilles Aide et Entraide porte, pour l'ensemble de ses activités d'insertion (AI + ACI), le projet structurant de la Maison des Abeilles. **Cette construction en bois de 240 m²**, en remplacement des préfabriqués actuels, est pensée comme un levier de transformation sociale, écologique et économique pour notre territoire.

En 2024, le projet prend une dimension stratégique : prolongement naturel du chantier maraîcher, il deviendra un lieu emblématique de l'économie sociale et solidaire locale. Il s'inscrit dans les priorités du Département de l'Essonne et de l'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine en répondant à plusieurs enjeux :

- **Préservation de la biodiversité** avec un rucher école en partenariat avec ICKO, leader européen de distribution et de vente de matériel apicole ;
- **Sensibilisation à l'alimentation durable** : transformation, anti-gaspillage, lacto-fermentation ;

- **Bâtiment passif** à faible empreinte carbone ;
- **Création d'emplois durables** dans un territoire à faible dynamique économique ;
- **Coopération renforcée** avec les 198 entreprises de la zone d'activité voisine ;
- **Formations ciblées** sur les métiers et compétences en tension : aide à domicile, restauration, numérique.

Pour l'emploi

- Créer **des emplois pérennes** via la transformation bio, l'apiculture, l'animation ;
- Offrir **des parcours qualifiants** à un public éloigné de l'emploi ;
- Favoriser **les passerelles avec les entreprises locales**.

Pour la formation

- Déployer **des formations certifiantes et des ateliers numériques** ;
- Former à **la transformation alimentaire**, au **maraîchage**, à **l'apiculture**.

Pour l'écoresponsabilité

- Accueillir **habitants, partenaires et entreprises** ;
- Proposer **ateliers et événements** sur la biodiversité et la transition écologique ;
- Lutter **contre la précarité alimentaire** par une production saine en circuit court.

Projet soutenu par



Abeilles, partenaire privilégié des entreprises et de l'achat socialement responsable

Transformer son problème RH en création d'emploi local et solidaire

En 2024, c'est l'équivalent de 12,65 ETP (+ 24 % par rapport à 2023) qui ont été mis à disposition auprès des entreprises domiciliées ou ayant des activités sur la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine. Dans le cadre d'un remplacement (absence/congé) ou d'un surcroît d'activité, Abeilles Aide et Entraide met à disposition, de façon ponctuelle ou régulière, des profils variés.

- Les secteurs : **entretien de locaux, restauration collective, propreté urbaine, médiation, espaces verts, bâtiment, contrôle de prestation, peinture, agent de collecte ou encore manutention.**

- Les références : **La Poste, Domitys, La fabrique à neuf, Enedis, Auchan, Colas, Jean Lefebvre, Elres, Arnaud Nettoyage, Fichot Paysages, Nicollin.**

La clause sociale et le marché réservé : l'achat public, levier pour favoriser l'emploi local et solidaire

Pour développer la responsabilité sociétale des entreprises et des collectivités tout en prenant en compte les principes du développement durable, Abeilles Aide et Entraide accompagne sur l'intégration et l'exécution de la clause sociale et du marché réservé dans les appels d'offre.

À ce jour, il a été travaillé avec les collectivités des appels d'offre divers :

- **Avec le département** : le remplacement d'agent d'entretien et de restauration collective en intégrant une clause d'insertion dans l'exécution du contrat.

- **Avec la ville de Boussy Saint Antoine** : l'entretien de groupes scolaires dans le cadre

d'un marché réservé Insertion.

- **Avec l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine** : l'entretien de locaux communautaires dans le cadre d'un marché réservé Insertion

- **Avec l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine et les bailleurs sociaux** : l'exécution des clauses sociales intégrés dans le cadre de la NPRU (1) ou de l'adhésion volontaire. En 2023, malgré la crise sanitaire et l'attente du lancement des nouveaux programmes de rénovation urbaine (2), Abeilles Aide et Entraide a réalisé 6700 h dans le cadre de l'exécution de clauses sociales soit 4 ETP mis à disposition.

En 2024, nous avons enregistré une très belle progression de la clause sociale : + 47 % soit **près de 10 000 heures rémunérées** dans ce cadre ou 6 ETP.

(1) Nouveau programme national de renouvellement urbain

(2) « ANRU 2 » qui concerne La Plaine à Épinay sous Sénart, Place du Soleil à Montgeron (Prairie de l'Oly), la Croix Blanche à Vigneux sur Seine, les Hautes Mardelles à Brunoy



Abeilles Maraîchères est un jardin d'insertion, c'est-à-dire une exploitation agricole dans laquelle des personnes sans emploi bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel et (ré)apprennent les règles du monde du travail à travers une activité valorisante et dans un cadre naturel privilégié.

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) sont des dispositifs relevant de l'insertion par l'activité économique, conventionnés par l'État, qui ont pour objet l'embauche de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Les personnes ainsi embauchées sont titulaires d'un véritable contrat de travail de type CDDI, qui sont des CDD renouvelables, dont la durée est comprise entre 4 et 24 mois, renouvellement compris. (Source ministère du travail, de l'emploi et de la santé)

Le maraîchage bio en circuit court : l'activité principale

Abeilles Maraîchères est un jardin d'insertion dont la production maraîchère, **respectueuse des normes de l'agriculture biologique**, valorise la promotion de la biodiversité : par les espèces de légumes proposées, certains « oubliés » ou de leurs variétés, parfois anciennes.

Le chantier est conventionné pour **13,25 ETP** : les personnes sont recrutées en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) de **26 h/semaine** en tant qu'ouvriers maraîchers. Ils sont accompagnés par 2 encadrants techniques, dont un chef de culture, dans la réalisation des tâches, et de façon personnalisée par une chargée d'insertion dans le cadre de la construction d'un projet professionnel.

Sont produits sur le potager des légumes de saison, vendus aux habitants du territoire sous forme de paniers hebdomadaires et également en vente directe pour les surplus de production.

La diversification des activités, support de développement des compétences

Le projet s'est enrichi au fil du temps d'un verger ancien, de parcelles dédiées aux plantes aromatiques et médicinales, d'une vigne, de parcelles de fruits rouges ...

Depuis 2019, à l'initiative de notre chef de culture Costica Iacob et grâce au soutien financier de la Région Île de France, **une**

50 espèces de légumes produites
130 variétés

+ Des fruits rouges, des aromatiques, du miel



Le projet d'insertion



cinquantaine de ruches ont été installées. Ce rucher nous offre quatre opportunités :

- la production d'un miel toutes fleurs de qualité pour agrémenter les paniers,
- il favorise la pollinisation des cultures,
- il nous permet de former des salariés à l'apiculture,

- Abeilles Maraîchères devait évidemment accueillir de vraies abeilles dans son jardin !

D'autres activités complètent la production de légumes : soins aux animaux (poules pondeuses), aménagements paysagers à partir de bois de récupération, compostage... Autant d'activités qui, contribuent à la formation et à l'enrichissement du parcours des salariés.

L'accompagnement des salariés

Les salariés intègrent le chantier dans le cadre d'un CDDI de 4 mois renouvelable et bénéficient d'un double accompagnement avec Avenir Initiatives dans le cadre du FSE+. Une chargée d'insertion travaille sur place à leur accompagnement socio-professionnel : dans le cadre de cette démarche, elle aide les salariés à résoudre – en lien avec les

partenaires sociaux et les associations locales – les problématiques périphériques à l'emploi qui en restreignent l'accès telles que les problèmes de logement, de santé, de mobilité, de qualification, etc.

Le recrutement est déployé en partenariat avec des référents sociaux, notamment les services du RSA, France Travail ou la Mission locale pour les jeunes de moins de 26 ans. Les prescripteurs habilités positionnent alors les demandeurs d'emploi sur le service « *Les emplois de l'inclusion* » proposé par la Plateforme de l'inclusion afin de commencer le processus de recrutement.

L'accompagnement socio-professionnel s'appuie sur deux aspects :

- **La mise en situation de travail**, organisée et suivie par les encadrants techniques avec lesquels les échanges permettent d'enrichir la construction du projet individuel,

- **Les entretiens individuels** qui ont lieu régulièrement dans le but d'apporter des réponses – en collaboration avec les partenaires sociaux et de l'emploi – aux différentes problématiques spécifiques à chacun.

Pendant le contrat de travail sur le jardin, grâce à l'accompagnement technique et socio-professionnel, des orientations sont proposées à chaque salarié en fonction de leurs compétences et de leurs souhaits pour préparer leur sortie : entrée en formation, en période d'immersion professionnelle, etc.



Près de 24 000 heures travaillées
60 256 € de chiffre d'affaires

Profs

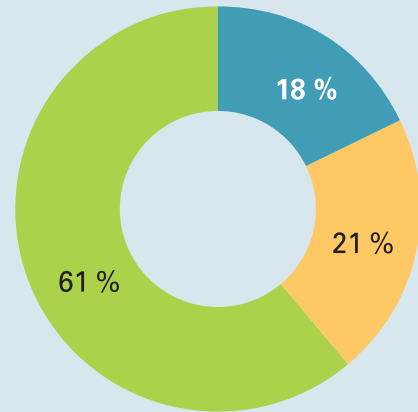


des bénéficiaires

Orientation des personnes recrutées

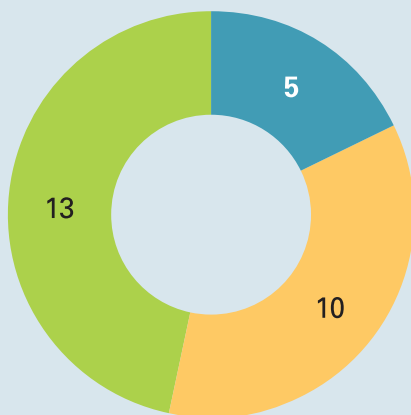
- 7 par **France Travail**
- 1 par la **Mission Locale**
Val d'Yerres Val de Seine
- 1 par **les services sociaux du**
Département
- 2 par **Avenir Initiatives**

Âge



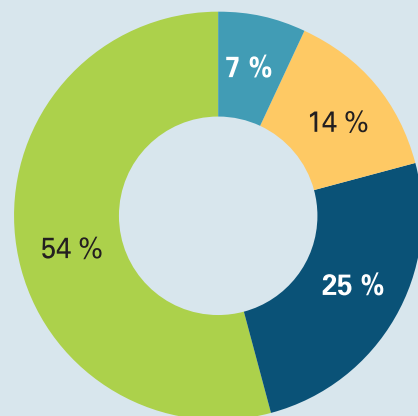
- Moins de 26 ans
- Plus de 50 ans
- Entre 26 et 50 ans

Durée de la recherche d'emploi



- Moins d'1 an
- Entre 1 et 2 ans
- Plus de 2 ans

Niveau de formation

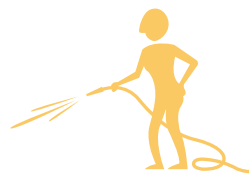


- Supérieur au Bac
- Bac (validé ou non)
- CAP/BEP (diplôme obtenu)
- Faible niveau

Bénéficiaires de minima sociaux

Part de bénéficiaires du RSA **64 %**

Part des salariés reconnus
travailleurs handicapés **11 %**



Les chiffres

du jardin

3

postes permanents

28

salariés en parcours
sur l'année

61 % des salariés

résident sur la communauté
d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

21 %

en Quartier Politique de la Ville

39 %

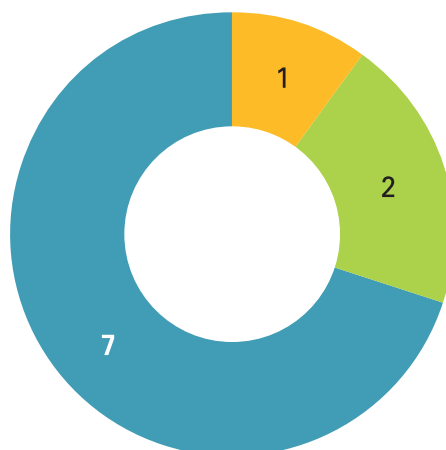
sans logement pérenne

10 personnes sorties du chantier

CDD en IAE

Formation
qualifiante

Chômage



Des situations
de grande vulnérabilité
psychique, sociale
et médicale ont empêché
toute sortie dynamique
pour une majorité de
salariés en 2024.

27 abonnements
aux grands paniers

44 abonnements
aux petits paniers

Environ

3000 paniers
distribués à l'année

2 partenaires
de distribution / clients pro

- **Les mains dans la terre** :
épicerie biologique en circuit
court situé à Vitry sur Seine
- L'association **Le Court-circuit** : distributeur et
sourceur de produits locaux
situé à Épinay sous Sénart

Nos salariés

témoignent

Vincent

« Je remercie Abeilles Maraichères de m'avoir recruté et appris le monde du maraîchage biologique. J'ai appris comment s'occuper des abeilles, planter les fruits et légumes sur les planches. Je remercie aussi de m'avoir aidé pour l'administration. Grâce à eux et, aussi la mission locale, j'ai décroché une alternance en qualité de " frigoriste " dans une grande entreprise. Je peux ainsi continuer mon parcours. Venez aux Abeilles, tout est bio ! »



Abi

« J'ai appris bien des choses chez Abeilles Maraichères : l'entretien des plantes, l'arrosage, le nettoyage des planches dans les serres et en air libre, les récoltes et les préparatifs pour la vente de notre production. Mon expérience dans ce lieu d'insertion est récente et est un apport essentiel pour mon épanouissement et ma reconversion vers de nouveaux horizons. C'est aussi une expérience humaine au regard des hommes et des femmes que j'ai rencontrés. »

Ghizlane

« Je suis une jeune femme embauchée en novembre 2024 au sein de l'association Abeilles Aide et Entraide. Je suis très satisfaite de cette formidable équipe soudée qui m'a donné l'opportunité de découvrir l'agriculture. J'ai appris à préparer la terre, faire les semis, la plantation et l'entretien des cultures jusqu'à la récolte, le conditionnement et la vente de notre production tous les mercredis. Enfin, j'ai vécu une très belle après-midi au royaume des abeilles pour découvrir le travail d'apicultrice. Un grand merci pour votre confiance, j'en suis très reconnaissante. »



29 avril 2024

Nous avons eu l'honneur d'accueillir Dany Boyer, vice-présidente du Conseil Départemental de l'Essonne en charge de la protection de l'enfance, de la solidarité et de l'insertion. Cette visite fut l'occasion de présenter nos actions en faveur de l'inclusion, notre jardin et le projet de la Maison des Abeilles.



20 juin 2024

Les entreprises à la rencontre de leurs voisins

Organisé par la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, cet événement convivial a rassemblé acteurs économiques et partenaires sur notre jardin d'insertion. Une belle occasion de tisser des liens et de faire

découvrir nos projets autour d'un moment d'échange chaleureux.



21 septembre 2024

Journée portes ouvertes

Visites guidées, animations, dégustations de nos productions, musique et ambiance conviviale... Notre équipe s'est mobilisée pour accueillir le public et faire découvrir notre jardin, nos ruches et le futur laboratoire de la Maison des Abeilles !



De septembre à octobre 2024

Forums associatifs et emploi : Abeilles au cœur du territoire

Présente sur les forums associatifs de Draveil, Montgeron, Épinay-sous-Sénart, Boussy-Saint-Antoine et Yerres, notre équipe est allée à la rencontre du public. Nous avons aussi participé à la Matinale des seniors à Crosne et au forum emploi à Quincy-sous-Sénart, renforçant notre rôle d'acteur engagé localement.



19 septembre 2024

Petit-déjeuner entreprises à la ZA de la Plaine Haute

Un beau moment de rencontre autour d'un petit-déjeuner avec les entreprises de la zone d'activités, en présence de Bruno Gallier, maire de Brunoy et vice-président au développement économique de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, ainsi que Michaël Damiati, maire de Crosne. Merci à la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine pour sa confiance et son soutien.

31 décembre 2024

Le laboratoire de la Maison des Abeilles est terminé !

Clap de fin pour les travaux de construction du laboratoire de transformation et de la miellerie. Ce nouvel espace sera dédié à l'extraction du miel et à la transformation des fruits et légumes du jardin.

Nos clients

témoignent

Marie-Hélène Rouffy, particulier

Je suis adhérente d'Abeilles Maraîchères depuis pas mal d'années maintenant et je trouve extraordinaire d'avoir cette association proche de chez moi. Les paniers sont généreux et les légumes délicieux ! Les personnes qui travaillent dans ce jardin sont adorables et j'ai toujours l'impression d'être une cliente privilégiée. Le fait que cela aide des personnes dans leur réinsertion est aussi très important pour moi, j'ai un peu l'impression de les aider. Je pourrais difficilement me passer de mon panier hebdomadaire, j'ai même adopté deux de leurs poules et un chaton. Merci à toute l'équipe et restez comme vous êtes !



Najah Ariech et Khadija Mame, communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

« En 2024, notre collaboration avec Abeilles s'est poursuivie de manière constructive, autour de deux axes principaux : la logistique et l'entretien des locaux. Leur réactivité et leur capacité d'adaptation ont permis de répondre efficacement aux demandes, qu'il s'agisse d'événements ponctuels ou de besoins spécifiques. L'entretien régulier des locaux a été maintenu à un bon niveau de qualité. Abeilles a su respecter les standards attendus en matière d'hygiène, tout en assurant un suivi rigoureux des prestations. Plusieurs retours positifs des équipes témoignent d'une amélioration visible de la propreté et du confort des espaces partagés. Ce partenariat repose sur une communication fluide entre nos équipes et Abeilles, avec des points réguliers pour ajuster les interventions et anticiper les besoins. »

Mme Mathieu, particulier

« Fidèle cliente depuis 2004, je tiens à exprimer ma grande satisfaction pour les services demandés. Depuis toutes ces années, je n'ai jamais rencontré le moindre problème et je suis toujours ravie de collaborer avec une équipe aussi professionnelle et bienveillante. Les salariées positionnées ont toujours été remarquables, on peut avoir avec ces dames de vrais échanges, et d'ailleurs, j'aimerais mettre en avant la qualité de la personne actuellement à mon domicile, qui est une perle. Il est important de donner sa chance aux personnes en difficultés, une petite aide dans leur vie. L'association ne cesse de démontrer son efficacité et sa qualité, elle est un véritable atout pour les particuliers et chaque action menée par celle-ci apporte un changement réel et inspirant. Si vous cherchez à donner du sens à votre engagement, " vous êtes au bon endroit ! " Je la recommande vivement. »

Nous les remercions de leur confiance

Entreprises



Collectivités



Bailleurs sociaux





VAL D'YERRES
12 rue du Levant 91860 Épinay sous Sénart
Tél. : 01 60 47 35 55

VAL DE SEINE
125 rue Ferdinand Buisson 91210 Draveil
Tél. : 01 69 42 31 10

Courriel : contact@asso-abeilles.fr



6 avenue de la Plaine Haute 91560 Crosne
(entrée à côté du 5 rue des Bâisseurs)
Tél. : 09 67 21 18 40

Courriel : lejardinpotager@asso-abeilles.fr

www.abeilles-aide-entraide.fr



Cofinancé
par l'Union
européenne

